

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE SÉANCE	07 juin 2025
DATE DE CONVOCATION	30 mai 2025
DATE D’AFFICHAGE	10 juin 2025
NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE	33
PRÉSENTS	21
PROCURATION(S)	11
VOTANTS	32

Le maire certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité

Certifiée conforme et exécutoire.
Notifiée aux intéressés.

Le Maire

Le **SEPT JUIN** DE L’AN DEUX MILLE VINGT CINQ à 10H00 :

Le Conseil municipal de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s’est assemblé en séance publique dans la salle du Conseil, sous la présidence de :
Monsieur Marc-Antoine JAMET, Maire

Étaient présents : MM. COQUELET, AVOLLÉ, BALUT, GHOUL, AÏT BABA, MARC, COPLO, LECERF, NDIAYE.
Mmes DUVALLET, ROUSSELIN, BENAMARA, DORDAIN, DESLANDES, ALTUNTAS, POUHÉ, DEBOISSY, BATAILLE, TERNISIEN, LEFEBVRE.

formant la majorité des Membres en exercice.

Étaient excusés : MM LEGO, GODEFROY, GRESSENT, GUILLON, GASSA, SABIRI et Mmes LOUBASSOU, DELIENCOURT, GÜTH, VINCENT, MANTSOUAKA-MASSALA.

Était absent : M. THIERY.

Avaient donné pouvoir : M. LEGO à M. JAMET, M. GODEFROY à M. BALUT, M. GRESSENT à M. AVOLLÉ, M. GUILLON, à Mme LEFEBVRE, M. GASSA à Mme DORDAIN, M. SABIRI à M. AÏT BABA, Mme LOUBASSOU à M. COQUELET, Mme DELIENCOURT à Mme DESLANDES, Mme GÜTH à Mme ROUSSELIN, Mme VINCENT à Mme DUVALLET, Mme MANTSOUAKA-MASSALA à Mme BENAMARA.

Mme Jeanne POUHÉ
est nommée Secrétaire à l’ouverture de la séance.

Assistaient à la séance :
Fonctionnaires : MM. TRISTANT, TOUTAIN, AURIÈRES, EL OUERDIGHI, VANHOVE, SWIECH, BARAT et Mmes ECHARD-GOUBERT, BOULANGER, GALLÉ-TESSONNEAU, ZAPPIA.

Délibération N°04

CENTRE DE FORMATION D’APPRENTIS INTERCONSULAIRE
DE L’EURE – ATTRIBUTION D’UNE SUBVENTION -
AUTORISATION

Mme Jeanne Pouhé expose au Conseil municipal,

Le Centre de Formation d’Apprentis Interconsulaire de l’Eure (CFAie) est installé à Val-de-Reuil depuis 1978. Il s’est agrandi au milieu des années 90, devenant alors le **plus gros CFA de la région** avec chaque année près de 2 000 apprentis formés aux métiers de bouche (cuisine, restauration, artisan boucher, charcutier, traiteur, boulangerie, pâtisserie), de la vente, de la fleuristerie, de la coiffure et de la mécanique automobile.

Un nouveau projet d’extension a été initié en 2022, avec pour but de construire des nouveaux bâtiments pour accueillir 6 laboratoires de pâtisserie, chocolaterie, boucherie, charcuterie, ainsi que 4 nouvelles salles de cours, ou encore un foyer d’apprentis.

Aujourd’hui ce sont **2 200 apprentis** et **160 salariés** qui évoluent au sein d’un CFAie proposant **7 secteurs d’activités** à **330 mmes de formation**.

Accusé de réception en préfecture
06/07/2025 10:07:04 DE
Date de télétransmission : 07/06/2025
Date de réception préfecture : 07/06/2025

La **qualité de l'enseignement** proposé au sein de l'établissement en a fait un des centres de formation le plus réputé de France. **Depuis janvier 2024, ce ne sont pas moins de 33 médailles** qui ont déjà été remportées par les apprentis du CFAie lors des différents concours auxquels ils participent.

Afin d'aider le CFAie à continuer d'offrir des conditions d'accueil idéales aux apprentis, il est proposé au Conseil Municipal d'octroyer une subvention de **75 euros par jeune rolivalois** fréquentant l'établissement.

72 rolivalois étant inscrits sur l'année scolaire 2024/2025, la subvention s'élèverait à **5 400 euros**.

Sur la base de ces éléments, le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ATTRIBUE** une subvention de 5 400 euros au Centre de Formation d'Apprentis Interconsulaire de l'Eure

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure en application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME
Marc-Antoine JAMET

